



10 octobre 2017

Fondation Addiction Valais Attribution des mandats d'audit et d'analyse

(IVS).- Comme annoncé lors de la session de septembre du Grand Conseil, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a mandaté un expert externe, indépendant et neutre pour une étude en profondeur des concepts d'accompagnement, des prestations et du fonctionnement des différentes structures résidentielles de la fondation Addiction Valais. Le DSSC a par ailleurs demandé un rapport sur les conditions-cadres et la situation des offres thérapeutiques résidentielles dans le domaine des addictions en Suisse.

Spécialiste de l'offre d'aide en addiction au niveau suisse, Bernhard Eichenberger, de Eichenberger Beratung, a été désigné par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) comme expert en charge de l'audit sur les concepts d'accompagnement, les prestations et le fonctionnement des structures résidentielles de la fondation Addiction Valais. En tant qu'auditeur responsable pour l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS), il a audité, depuis l'introduction de la norme de qualité QuaThéDA (Qualité, Thérapie, Drogue, Alcool) de l'Office fédéral de la santé publique en 2002, un tiers de toutes les institutions suisses certifiées proposant des prestations stationnaires d'aide en addiction. Diplômé en psychologie, psychopathologie et chimie de l'Université de Berne, il est également titulaire d'une formation postgrade dans le domaine du conseil en organisation, coaching et développement des systèmes. Durant vingt ans, il a occupé des postes à responsabilités dans le domaine de la justice, du social et de la formation.

Un deuxième rapport sur les conditions-cadres et la situation des offres thérapeutiques résidentielles dans le domaine des addictions en Suisse a été demandé à Infodrog, la centrale de coordination nationale des addictions instaurée par l'Office fédéral de la santé publique. Sur mandat de la Confédération, elle encourage et soutient la diversité, l'accessibilité, la qualité, le développement et la mise en réseau d'offres de thérapies et de conseils dans le domaine des addictions.

Grâce à ces deux mandats, les structures de prise en charge en hébergement et en occupation de la fondation Addiction Valais seront auditées. Leurs concepts et stratégies seront examinés en regard de leur positionnement vis-à-vis du traitement des dépendances au niveau suisse. De même, les fluctuations de personnel constatées seront analysées.

Le DSSC attend les rapports d'expertise pour la fin de l'automne 2017. Sur cette base, il pourra analyser s'il y a lieu ou non d'adapter le mandat de prestations 2018 de la prise en charge des addictions en Valais.

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture – 079 248 07 80

